

BULLETIN MENSUEL  
DE LA RÉSISTANCE  
BIBLIOTHÈQUE  
DE LA RÉSISTANCE  
MUSÉE

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST GERMAIN, PARIS 7<sup>e</sup> - INV. 34-14

## LA CAMARADERIE



De retour du pèlerinage si émouvant de Ravensbrück, je veux retenir une impression réconfortante : celle de la camaraderie.

Le lien qui nous unit est né dans une lutte et une souffrance communes. Fait de charité et d'amour où chacune donnait le meilleur d'elle-même, nous savons, nous les survivantes, tout ce que nous lui devons.

C'est lui qui nous a conduit au rendez-vous de Ravensbrück pour témoigner à nos chères camarades disparues notre fidélité à leur souvenir et à notre idéal commun.

Ceux de leur famille qui nous accompagnaient, ont pu voir à notre émotion que la fille, la mère, la femme qu'ils venaient pleurer, étaient notre fille, notre mère, notre femme à tous.

A cette émotion qui nous étreignait, jaillissait cependant un sentiment de joie : joie de se retrouver, coude à coude, unies comme jadis.

Pendant ces quelques jours passés ensemble sur les lieux de notre souffrance, la grande famille que nous formions s'est retrouvée vraiment une et chacune en éprouvait une joie profonde. Malgré nos pays, nos croyances, nos opinions différentes, le camp nous avait appris à nous connaître, nous estimer, nous aimer. Le retour nous avait à nouveau séparées, mais chacune gardait en soi la nostalgie de cette union.

Moments précieux, ceux que nous venons de passer là-bas, où les esprits et les coeurs ont vibré à l'unisson.

PAULETTE CHARPENTIER

TP 4616

*Un bouleversant pèlerinage :*

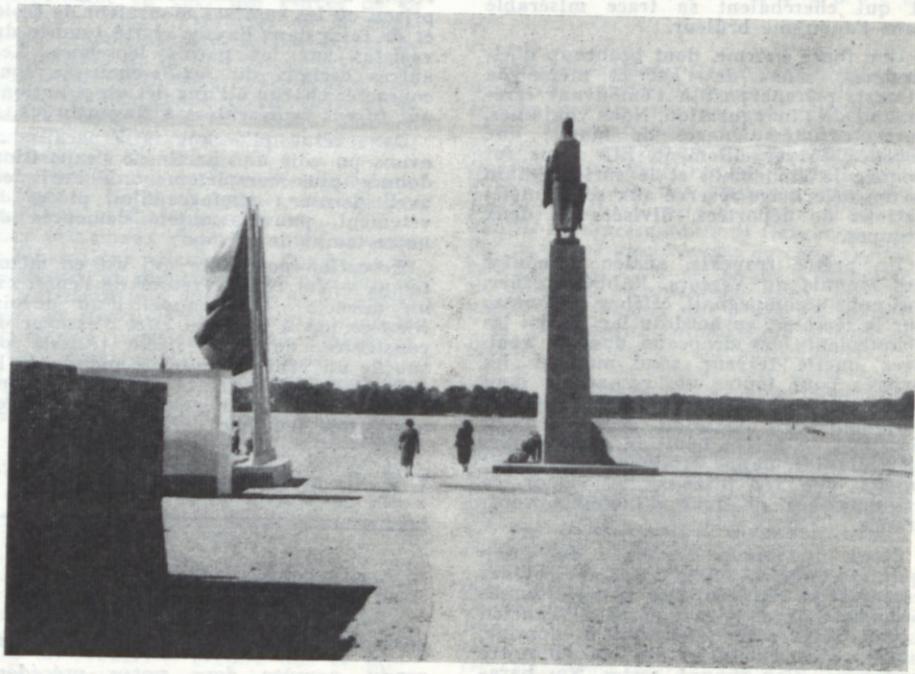
## RAVENSBRUCK 1959

INAUGURATION DU MÉMORIAL

Une délégation de l'A.D.I.R. a voulu participer aux cérémonies qui, le 12 septembre dernier, marquèrent l'inauguration du monument élevé à Ravensbrück, en souvenir de nos camarades mortes au camp. L'initiative de ce pèlerinage revient à l'Amicale de Ravensbrück dont les responsables dirigèrent notre convoi de 200 personnes : anciennes déportées et membres des familles de disparus. Rendons hommage à l'esprit d'organisation et à l'inlassable complaisance de nos guides bénévoles qui avaient tout prévu et aménagé dans les moindres détails : le voyage, l'hébergement, le programme de la cérémonie. Le trajet en couchettes, le séjour à l'hôtel ou dans les chambres de l'Internat de la Faculté des ouvriers et paysans, les repas au restaurant, toutes ces conditions matérielles simples et confortables permirent à celles d'entre nous — et elles sont nombreuses — dont la santé reste

ébranlée, d'effectuer sans trop de fatigue ce périple de près d'une semaine.

Réconfortante aussi cette atmosphère de camaraderie tout à coup retrouvée, comme au camp, qui rassemblait des femmes venues d'horizons si divers en une grande communauté. Un même souffle vraiment nous animait et nous liait. Lorsque après une course de deux heures en autocar par des routes pavées, jalonnées de groupes d'enfants qui nous acclamaient, chantaienr en agitant de petits drapeaux, nous vîmes se dresser dans la lumière éclatante d'une belle fin de matinée, le mur sinistre crêté de barbelés, comment dire les sentiments qui nous étreignaient. Au complexe d'un tragique passé redevenu présent et de la joie d'y avoir survécu s'ajoutait l'image dououreuse de compagnes aimées qui connaient ici la plus atroce des morts.



LE MÉMORIAL

# RAVENSBRUCK 1959

Mais se peut-il que le lieu de notre enfer fût si beau! Les cars nous arrêtèrent au bord du lac, à quelques pas de la muraille d'enceinte. Le miroir d'eau, en pleine gloire du soleil, apparaissait comme un paysage de rêve, avec ce village à son extrémité, ce village heureux dans la lumière, pointant vers le ciel un clocher triomphal.

Beaucoup d'entre nous n'avaient jamais vu le lac. Jadis, celles qui le longeaient en allant au travail, devaient parfois jeter, à l'horizon, sur le village libre, symbole du bonheur, le même regard de détresse et d'espérance qu'exprime de façon bouleversante la femme taillée dans la pierre au sommet d'un socle altier et qui tient entre ses bras, en un geste d'offrande, une de ces mortes squelettiques dont la vision nous hante encore.

C'est derrière ce monument dressé comme une figure de proie au bord de l'escalier aux larges marches qui descendent dans l'eau, qu'une tribune était improvisée sur la terrasse dallée. Des oratrices s'y succéderont, encadrées chacune par les drapeaux de leur pays : dix-neuf déléguées de dix-neuf nations qui ont fourni leur quote-part au champ de massacre où 92.000 femmes sont tombées.

Des cortèges allèrent ensuite déposer une couronne devant le mur où sont inscrites les noms de toutes les victimes. Le long de ce mur qui nous enfermait furent enterrés les corps qui encombraient le camp au moment de la libération. Un parterre de roses rouges fait un tapis de splendeur à l'immense fosse commune.

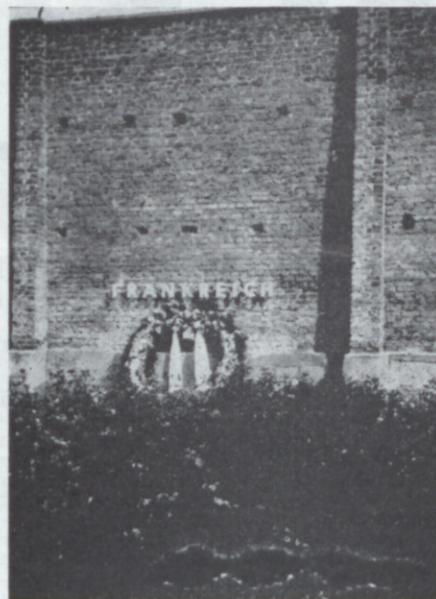
Tout près de là se trouvait la chambre à gaz dont il ne reste rien. Mais le crématoire qui lui était accolé reste intact. Véritable sanctuaire de notre pèlerinage, cette pièce étroite meublée de trois fours où sont engagés encore les branards funèbres. En profond silence chacun y jetait quelques fleurs. Et nous déchirâmes le spectacle de ces vieux parents qui pleuraient une fille de dix-sept ans, de cet homme en larmes déposant un bouquet sur la dernière couche de sa femme, de tous ceux qui ont perdu un être cher et qui cherchaient sa trace misérable dans l'anonyme brûleur.

Une foule énorme, dont beaucoup d'Allemands, venus de l'Est et même de l'Ouest, prirent part à l'émouvant cérémonial de l'inauguration. Nous voulûmes, après ces témoignages de masse, une journée de recueillement. Elle nous fut donnée le lendemain et le surlendemain en un pèlerinage réservé aux seules délégations de déportées, divisées en deux groupes.

Un prêtre français, ancien aumônier des maquis du Vercors, l'Abbé Greffier, qui nous accompagnaient, célébra une messe sur la terrasse, au bord du lac. Parmi les claquements des drapeaux dans le vent, avec quelle ferveur sont montées les prières pour toutes nos camarades dont les cendres furent jetées dans cette eau resplendissante de soleil. Après le Saint Sacrifice, le prêtre bénit le grand cimetière liquide, nappe lumineuse qui disait mieux que les discours la valeur de rayonnement de tant d'indécible souffrance.

Nous ne pûmes traverser du camp qu'une extrémité où sont entreposées des réserves de charbon. Des troupes russes occupent la plus grande partie de l'ancien Lager. Mais d'un talus qui le domine, nous avons pu revoir le lieu de notre esclavage. Bien changé, certes. Nos baraqués de bois, affreux nids de pouillerie, furent brûlées dès la libération. Elles sont

remplacées par des bâtisses de ciment, mais nous pûmes reconnaître entre elles la route centrale du camp, et derrière la porte que nous franchîmes un jour avec un tel serrement de cœur, la grande place est toujours là où nous attendions, devant les bureaux d'entrée et la salle de douches aujourd'hui disparus, d'être transformées en bagnardes.



Les rosiers venus de France

Dans le Bunker, tout proche du crématoire, les cachots sont aménagés en un musée dont on célébrait aussi l'inauguration et que nous avons longuement visité. Deux ou trois cellules sont restées dans leur état primitif, meublées seulement d'une paillasse en loques. Mais les murs crépis à neuf font moins lugubre la prison où les captives mourraient de froid et de faim dans l'avare clarté tombée du vasistas sur les parois l'épreuses. Les autres cachots du rez-de-chaussée sont consacrés chacun à l'une des vingt nations qui furent représentées à Ravensbrück.

Dans celui qu'occupe la France nous avons pu voir une partie de l'exposition donnée plus complètement à Paris en avril dernier : photographies, pièces de vêtement, pauvres objets demeurés de notre temps de misère.

Evocation poignante qui est en même temps — car chaque retour de l'enfer est un miracle — le rappel d'un devoir. N'est-ce pas à nous en effet d'essayer de construire, dans ce siècle troubé où souffle un vent de folie, le monde de la paix et de noble liberté pour lequel nous avons souffert, pour lequel nos camarades ont donné leur vie?

## YVONNE PAGNIEZ

"JEAN CAVAILLES,

Philosophe et Combattant"

par Gabrielle Ferrières, dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro, a paru aux Presses Universitaires.

## IN MEMORIAM

### Mme Emile VANURA née Marie - Jeanne BOUTEILLE

Mme Marie-Jeanne Vanura, née Jeanne Bouteille, épouse de M. Emile Vanura, Consul de France, qui fit partie du glorieux réseau « Alliance », est décédée subitement en Avignon, le 28 août dernier, dans sa 38<sup>e</sup> année, au cours de son voyage de retour du Consulat de France à Oujda (Maroc) en France.

L'émotion soulevée par cette douloureuse nouvelle a consterné tous ceux qui ont connu Jeanne Bouteille et le deuil cruel des siens sera celui de ses camarades, de ses amis, comme celui de tous les anciens des services de la Résistance, et des déportés des camps de Ravensbrück et d'Holleischen.

Le nom de Jeanne Bouteille ne sera plus évoqué désormais que pour rappeler le passé : passé d'honneur, passé de courage, vie ardente et magnifique, portée par l'Idéal vers les sommets de la grandeur. Vie trop brève, hélas, pour nous tous comme pour les siens.

Et les souvenirs se pressent dans nos mémoires, comme pour retrouver encore en vie l'amie fidèle, la résistante aimant ardemment sa terre de France Libre, où elle repose actuellement pour toujours.

Mais qui pourra jamais rendre son originalité et sa couleur à cette vie passée, active, remplie de dévouement, de sacrifices et aussi de souffrances. Suivant les exemples héroïques de son père, elle reste une figure splendide de foi patriotique.

De son passage éclatant aux services de la Résistance, de sa vie de déportée, Jeanne Bouteille nous lègue une moisson d'actes qui lui survivront. Elle ne parlait jamais des épreuves subies pendant sa déportation. Elle a noté dans un livre (« Infernal Rébus ») présenté sous son nom de jeune fille (Marie-Jeanne Bouteille-Garagnon), ses souvenirs d'internement. On ne relève dans ce livre pas un mot de rancune ni de haine. Le récit émouvant du calvaire que Mme Vanura a subi en compagnie d'autres Françaises et étrangères, constitue un véritable document historique. En effet, par la simplicité avec laquelle est décrite la vie des camps, par le sens psychologique avec lequel sont dépeints les caractères des prisonniers et des geôliers, par son objectivité, ce livre rend un son de vérité sereine d'autant plus émouvant que l'auteur ne cherche jamais à imposer une opinion au lecteur et a seulement raconté ce qu'elle a ressenti.

Ses titres, s'ajoutant aux exquises qualités de cœur que nous aimions en Jeanne Bouteille, rendent sa mémoire infiniment chère. Les obsèques, célébrées dans l'intimité et dans la simplicité qui était la caractéristique même de la disparue, ont eu lieu au cimetière de Pantin le 5 septembre 1959. Les honneurs ont été rendus par des représentants de la Fédération des Amicales des Réseaux de la France Combattante, des Médailleés de la Résistance et de la France Libre, accompagnés de leurs drapeaux.

Que Monsieur Vanura, Madame Veuve Bouteille et leur famille veuillent bien accepter ici l'hommage de nos cœurs consternés.

## COLONEL DE SAULLE

# PÉLERINAGE A FLOSSENBURG ET EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

Ceux qui vont retrouver leurs souvenirs, ceux qui vont pas à pas rechercher la trace d'un être aimé, victime de la barbarie nazi, partaient en pèlerinage un soir de juillet dernier.

Certains ne se connaissaient pas, mais, vite, les liens se créaient, forgés dans le même idéal et la même souffrance.

Voyage fatigant, vite oublié devant un petit déjeuner fumant à la gare de Nuremberg d'où un autocar nous emmenait à Hersbruck. Dans un site grandiose un monument en rotonde marque l'emplacement d'un important charnier : dépôt d'une couronne, les drapeaux s'inclinent, c'est la minute de silence, combien émouvante sur ce sol étranger.

Après une bonne nuit à Weiden c'est la traversée de la riante Bavière, ensuite la frontière où un car et une interprète tchèque ne devaient pas nous quitter.

Puis ce fut le triste passage du pays des Sudètes, suivi des immenses champs tchèques, les forêts grouillantes de gibier d'où émergent, de ci de là, une vieille demeure seigneuriale au donjon rébarbatif; les villes thermales dont les hôtels et les casinos furent les rendez-vous des cours d'Europe.

Le but de notre voyage n'était certes pas touristique, mais retrouver les vestiges des camps où tant de Français sont morts. A Stadt, par un chemin boisé, nous trouvâmes le monument autour duquel étaient groupés quelques Tchèques; ils avaient su la venue de Français, compagnons d'infortune ils se recueillaient, eux aussi, en silence. Un docteur put donner quelques détails sur la fin de certains; si petits fussent-ils, c'était un réconfort pour la mère ou l'épouse.

D'ailleurs, partout, les marques de sympathie furent grandes sur le passage du car qui portait discrètement un ruban tricolore. Ce soir on couche à Prague, un peu lasses déjà, très émues par ces premiers contacts.

Le lendemain, départ matinal; tour rapide, en car, de Prague qui n'a pas encore retrouvé son animation et sa splendeur passées.

Après cette détente commence une journée de recherches. Souvenirs pour les uns qui essayaient de retrouver l'emplacement du commando où ils travaillaient, du camp où ils passèrent de longs mois; sur des indications vagues, le chemin parcouru d'un camp à un autre par un mari, un père, un fils qui moururent épuisés sur le bard de la route.

Parfois on trouve sur le bord du chemin une stalle, une croix. Ici furent abattus certains, là moururent d'autres et c'est pour l'épouse, la mère ou la fille, une grande émotion partagée par ceux qui sont revenus et se souviennent...

Notre petit groupe de 24 est vraiment une famille unie, communiant dans la même pensée, partageant les mêmes épreuves que ce soit au monument de Kradiske ou à celui de Beneschau.

Parfois, une Française, coupée de son pays parce que mariée à un Tchèque, se joignait à notre groupe et l'on parlait de la France.

Le troisième jour, accompagnée par l'attaché militaire français, ce fut la visite hallucinante de la vieille forteresse de Thérzin qui reprit vie en 1940 pour semer la mort. Le soleil qui avait brillé jusqu'à fit place à une grisaille qui s'harmonisait avec le décor de cette forteresse en briques, sombre lieu de désespoir.

Un ancien détenu du régime nazi nous fait visiter. Ces lieux évocateurs de souffrance sont restés intacts : barbelés, cellules, salles de tortures, cachots, crématoires, mur des fusillés. A l'extérieur du

camp une croix surmontée d'une couronne d'épines domine un champ de fleurs où des dalles portent les noms des différents pays, une couronne est disposée pour la France.

500.000 détenus — 300.000 morts.

Une cérémonie religieuse est prévue dans le dortoir des Français, les murs nus et froids nous serrent le cœur. Mais il ne faut pas s'attarder et l'on part visiter Lidice qui est l'Oradour tchèque, symbole de la souffrance tchèque. Le village brûlé n'a pas été reconstruit c'est un immense « parc des roses de l'amitié » que domine une croix au pied de laquelle Mme de Lipkowsky dispose des fleurs. Le monde entier participe à l'entretien de cette roseiraie. Les hommes furent fusillés, les femmes déportées à Ravensbrück, les enfants dispersés sans nom...

Le passage de la frontière se fit tard; la nuit tombait, le film de la journée repassait devant nos yeux et nous disions avec mélancolie : « Seigneur, faites qu'il n'y ait plus de camp! »

L'hôtel de Weiden nous parut un havre de détente pour apaiser nos corps et nos

cœurs avant de nous rendre à Flossenbürg.

Un ancien déporté, M. Mottet, évoque ses souvenirs, nous reconstitue le camp dont il ne reste que le crématoire et une baraque, la cellule où il passa quinze mois enchainé est vide. Dans le reste de la baraque vit une famille réfugiée. Un tas d'ordures est déposé devant le mur des fusillés, le maire du village allemand promet de faire respecter ces lieux.

Un mirador est encore en place — les pierres des trois autres ont servi à construire la chapelle. Nous y entendons la messe. Les murs ornés d'écussons représentent les nations qui y sont passées, les vitraux évoquent les déportés.

Un appel aux morts a lieu devant la dalle de la France, non loin du crématoire. Beaucoup d'hommes sont morts à Flossenbürg, quelques femmes aussi, certaines furent pendues, même enceintes!

Ce pays est sinistre. Les ruines d'un vieux château fiché sur un piton, voilà la vision lugubre qui se détachait chaque soir, sur le ciel empourpré, pour les déportés du camp de Flossenbürg.

GERMAINE DE RENTY

## LA III<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA RÉSISTANCE

La III<sup>e</sup> Conférence Internationale de la Résistance s'est tenue à La Haye du 28 août au 2 septembre, elle a groupé des représentants des résistants et déportés de France, de Belgique, de Danemark, de Norvège, des Pays-Bas, du Grand Duché de Luxembourg, de Grèce, d'Italie, d'Israël, d'Allemagne fédérale, d'Autriche et de Pologne.

Les travaux ont été présidés par le Lieutenant Général Ivan Gérard, ancien Commandant en chef des Forces de la Résistance belge, Président de la Commission Internationale de Liaison et de Coordination de la Résistance, assisté de M. le Député Ritmeester, Président d'honneur de la Résistance Néerlandaise et de MM. Vincent Boon et Michel Janssen (Pays-Bas), Vice-Président et Secrétaire général de la Conférence.

Les discussions ont été introduites par M. Hubert Halin (Belgique), rapporteur général de la Conférence.

Les principaux sujets étudiés furent : les réparations allemandes, l'unité de la Résistance, la survie du nazisme et de l'antisémitisme, l'histoire de la Résistance, la structure et les activités de la Commission Internationale de Liaison et de Coordination de la Résistance.

Le problème des réparations allemandes, en particulier, a donné lieu à de très longs débats au cours desquels M. Frenzel, Président de la Commission des Réparations au Bundestag, a affirmé que toutes les autorités de la République fédérale allemande s'efforçaient de donner au problème des réparations une solution d'ensemble, avant mars 1963.

A la demande de la Présidente de l'A.D.I.R. la Conférence avait bien voulu faire une large place à la question des réparations dues aux victimes des expériences pseudo-médiennes nazies. A ce sujet, M. Frenzel a déclaré que ce problème particulièrement bouleversant serait réglé dans les plus brefs délais sur une base individuelle.

Nous avons donc à exprimer au Bureau de la Conférence de très chaleureux remerciements pour nous avoir donné la possibilité de défendre une cause à laquelle nous sommes particulièrement attachées et cela devant les représentants les plus qualifiés pour y apporter une solution équitable.

ANNE-MARIE BOUMIER

Notre Présidente, Geneviève Anthionoz de Gaulle, invitée personnellement à participer aux travaux de cette III<sup>e</sup> Conférence Internationale de la Résistance, n'avait pu, en raison de ses obligations familiales particulièrement lourdes pendant la période des vacances, répondre favorablement à cette demande. C'est en qualité de représentante de Geneviève que j'ai participé aux travaux de cette Conférence. Il m'a ainsi été donné d'apprécier sa parfaite organisation ainsi que la valeur des travaux qui y ont été menés.

Et que dire de l'atmosphère si sympathique créée autour des participants!

Nos amis hollandais qui nous recevaient ont maintenu très haut la réputation de cordialité qui les caractérise.

Tout a été mis en œuvre pour que les participants à cette Conférence puissent, dans leurs moments de liberté, apprécier le charme, la beauté, les richesses artistiques du pays, ainsi que se documenter sur son développement industriel, social et culturel.

Et que de témoignages d'amitié exprimés à l'égard de la France! Ce sont donc de très bons et très agréables souvenirs, joints à la satisfaction d'un travail efficace, qui marqueront pour moi cette III<sup>e</sup> Conférence Internationale de la Résistance qui s'est tenue à La Haye.

A.-M. B.

# VIE DE NOS SECTIONS

## Section de Metz

Lors de l'Assemblée générale à Paris, au mois de mars, les délégués du Nord-Est avaient envisagé une rencontre interdépartementale de leurs adhérentes. Malgré un certain retard et quelques contretemps le projet devint réalité le 28 juin dernier.

Ce fut une bien grande joie pour toutes arrivant de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, des Vosges et d'Alsace, de se retrouver à Saverne autour de notre toujours dévouée Mme Engoumé qui, pour venir, avait fait l'impossible. Mme Gerondeau, du Loiret, en cure à Vittel, et Mme Blazer, de Montbéliard, s'étaient jointes à nous, et à 10 h. 45 un car emmenait 40 joyeux excursionnistes (il y avait les maris de trois de nos compagnes), jusqu'au Haut-Barr. Ce site, le plus visité des Basses-Vosges est dénommé, à juste titre, « L'Œil de l'Alsace ».

Le château fort, appartenant jadis aux évêques de Strasbourg, est en ruines. De ce nid d'aigle, on jouit, par temps clair, d'une vue particulièrement étendue. Elle va du Mont Sainte-Odile aux Monts du Palatinat, tandis qu'à l'Est, la Forêt Noire s'estompe à l'horizon.

Au Nord-Est le plateau lorrain, la vallée de la Zorn où passent le canal de la Marne au Rhin, la voie ferrée et la route. Du pont du Diable qui relie deux des trois énormes rochers du Haut-Barr on peut souvent compter plus de 200 villages. Mais en ce dimanche d'été, encore noyé par les dernières pluies d'orage, les lointains restent voilés et la fière silhouette de la cathédrale de Strasbourg demeurait indécise.

Par contre, toutes celles d'entre nous que n'occupait pas exclusivement l'évocation de leurs vieux souvenirs purent admirer les restes de ce château du XII<sup>e</sup> siècle, démantelé en 1658 : belle porte Renaissance, avec une inscription latine rappelant la restauration, tour citerne taillée dans le roc, chapelle également du XII<sup>e</sup> siècle, terrasse ombragée qui lui fait suite et d'où le panorama est splendide.

Desccente agréable à travers bois, puis montée au col de Saverne qui, de tout temps fut un lieu de passage et une route militaire. Nous cheminions en bavardant gaiement pour aller à la Petite-Pierre par de magnifiques forêts quand, après le Saut du Prince-Charles, une panne malencontreuse nous mit bien en retard, mais, avouons-le, également en appétit, aussi la bande fit-elle honneur à l'excellent déjeuner servi à l'Hôtel des Vosges dans une ambiance particulièrement agréable.

C'est donc dans un état de douce euphorie que le groupe remonta en autocar pour aller, en suivant la riante Zinsel aux rives fleuries, jusqu'au Graufthal, village curieux avec sa gigantesque terrasse de rocher et ses habitations troglodytes dont une encore est habitée.

La journée aurait dû s'achever avec la visite de Saverne, mais la plupart des participantes, arrivées de bon matin et même la veille pour assister au spectacle Son et Lumière au château de Rohan, s'étaient empressées d'en voir les principales curiosités : église et cloître des Récollets (XIV<sup>e</sup> siècle), vieilles maisons de la Grand'Rue, église paroissiale (tour romane du XII<sup>e</sup> et nef du XV<sup>e</sup>), château des Cardinaux de Rohan qui reçut Marie-Antoinette, Roseraie (bien défleurie après tant d'orages) et en plein centre de la ville, l'écluse du canal de la Marne au Rhin.

Il avait donc été décidé de prolonger l'excursion afin de connaître le site remarquable du Dabo. Quittant le Grauf-

tal, chacune salua au passage Phalsbourg, pays d'Erckmann, ville fortifiée par Vauban, ses portes d'Allemagne et de France, la statue du Général Mouton dont Napoléon disait « Mon mouton est un lion » et l'ancien château, actuellement une des plus belles auberges de jeunesse de France.

On traverse ensuite Stambach, Lutzelbourg et les ruines haut perchées de son château puis, par de délicieuses routes en forêt bordées de digitales et autres fleurs éclatantes, nous atteignimes le Dabo, dominé par son extraordinaire rocher.

Au sommet de ce belvédère, sur l'emplacement d'un château bâti en 890 et rasé sur l'ordre de Louvois en 1679, est érigée une chapelle au Pape Saint-Léon IX le membre le plus illustre de la famille des Comtes d'Eguisheim-Dabo (1002-1054).

Les plus valides d'entre nous y montèrent. Elles revinrent enchantées du panorama, mais amplement éventées.

Hélas, le temps fuyait. Il fallut songer au retour à Saverne. Là, grâce à la générosité d'une camarade, Mme Lorraine, qui n'avait pu se joindre à nous, des rafraîchissements furent offerts avant que ne sonne l'heure de la séparation.

Nous songeons déjà à une autre sortie, l'an prochain : Nancy, sans doute plus accessible pour certaines camarades des Vosges, avec peut-être excursion à Sion et Domrémy.

Plusieurs camarades, qui ne s'étaient pas revus depuis des années, ont eu le plaisir et l'émotion de se retrouver. Il serait bon de se retrouver, plus nombreuses encore, dans l'amitié fervente, la vraie fraternité qui nous liait en cellule ou au camp. Que ces lignes vous engagent, chères amies, à venir l'an prochain élargir notre cercle où, toutes, d'ores et déjà, vous êtes cordialement invitées.

A. FRANÇOIS

## Section Région Parisienne

Voici nos prévisions pour l'hiver 1959-1960 :

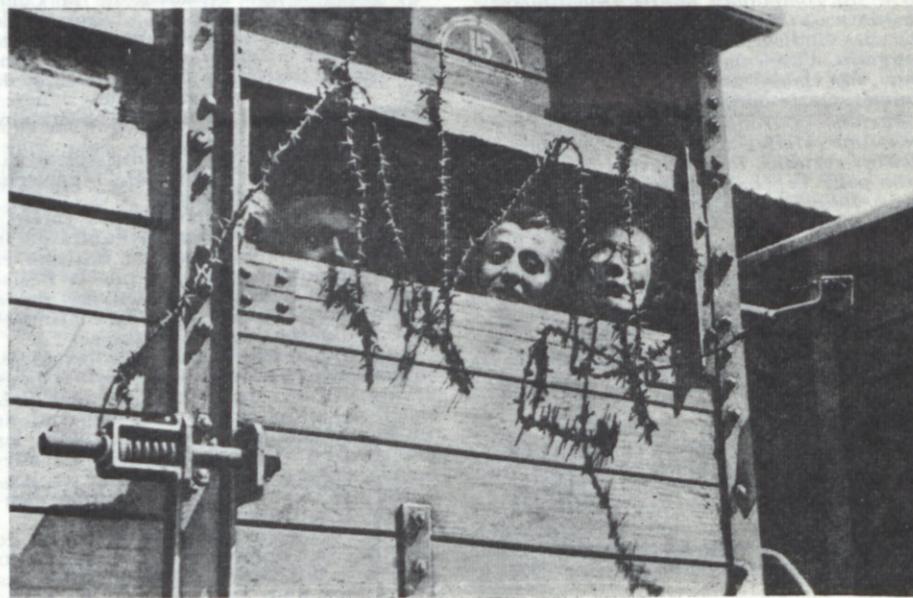
1<sup>o</sup> Fête nationale du 11 novembre : outre les dispositions prises par l'A.D.I.R. pour les manifestations à l'Étoile, je rappelle à nos adhérentes que ce jour est celui de la vente des Bluets. Je fais appel à l'aide de toutes celles qui ont quelques heures libres ce jour-là et à leurs enfants pour nous permettre une nouvelle réussite;

2<sup>o</sup> A la demande d'un certain nombre de nos camarades, nous avons fixé au jeudi 26 novembre la date du dîner de rentrée. Nous supplions nos adhérentes de bien vouloir se faire inscrire au plus tôt en raison des difficultés que nous rencontrons à chaque fois pour celles d'entre nous qui viennent sans s'être fait inscrire. Cette réunion aura lieu à « l'Orée du Faubourg », 12, faubourg Saint-Honoré. (Prix du dîner : ...)

3<sup>o</sup> La réussite de notre visite à Versailles au printemps dernier, nous amène à prévoir, pour cet hiver, des réunions en Seine-et-Oise, à Versailles et à Saint-Germain-en-Laye, et en Seine-et-Marne, à Fontainebleau. Nos camarades qui habitent ces régions sont priés de se mettre en rapport avec moi afin de déterminer le lieu et le jour de ces réunions;

4<sup>o</sup> Le 10 janvier 1960 aura lieu, comme l'an dernier, l'Arbre de Noël de la section parisienne, dans le Salon d'honneur du Cercle Militaire. Vous pouvez, dès à présent, faire inscrire vos enfants (jusqu'à 12 ans) en donnant leur prénom, leur âge, à : Marguerite Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris (6<sup>e</sup>). Tél. LITtré 72-42.

M. BILLARD



LE WAGON PLOMBÉ

# PÉLERINAGE AU VERCORS

Le Vercors est un haut plateau situé entre les Préalpes du Nord et les Préalpes du Sud, dont l'altitude moyenne oscille entre 900 et 1.000 mètres : plateau dominé lui-même de crêtes dont la plus élevée, celle du Grand-Veymond, culmine à 2.346 mètres.

Il est séparé des régions environnantes par les vallées du Drac, de l'Isère, du Rhône et de la Drôme et les parois presque verticales qui souvent marquent ses limites extérieures lui donnent l'aspect d'une gigantesque forteresse.

Sept routes aux virages accidentés, en partie creusées dans les flancs de la montagne percée par de nombreux tunnels donnent accès sur le plateau.

En dehors de ces routes, il n'existe que des sentiers plus ou moins muletiers qui franchissent les crêtes par des pas.

200 kilomètres de circonférence, 180.000 hectares de superficie environ, telles sont les dimensions du Vercors qui constitue un tout géographique, économique et culturel.

Ainsi s'exprime le Colonel Tanant dans la petite brochure qu'il remit à chacune de nous au moment où nous montions dans le car qui devait nous conduire vers ce haut lieu de la Résistance.

C'est une de ces routes « aux virages accidentés » que nous avons prise le matin du 21 juin, qui était un beau dimanche ensoleillé. Dès le samedi, nous nous étions retrouvées à Grenoble, où notre séjour débutait par un dîner au Cercle militaire. Le Colonel Tanant, plusieurs officiers de son entourage étaient là pour nous accueillir. Ils avaient veillé à ce que ce premier repas, pris en commun, fût un repas de fête. Le menu très soigné, la merveilleuse glace du dessert, la gentillesse des soldats qui nous servaient, créaient, autour de nous, une atmosphère de sympathie, d'amitié à laquelle, déjà, nous étions sensibles.

Vous connaissez toutes la joie des revoirs, les exclamations de surprise, l'émotion qui accompagnent l'apparition d'une camarade dont la vie nous a séparées. De Suisse, de Savoie, du Rhône, de l'Isère, de Paris et de sa banlieue nous étions arrivées en groupe ou isolément. Les propos bien connus commençaient à circuler : le camp, l'usine, l'entr'aide qui avait permis de subsister — la cellule, la paillasse où l'on se retrouvait l'une près de l'autre, le soir, et cette amitié qui aidait à ne pas mourir.

« Tu te souviens?... »

Le passé ressuscitait et, le lendemain, en gravissant les pentes de cette forteresse, de ce bastion, témoin de tant d'atrocités, nous nous sentions étreintes par cette impression de présence qui donne l'évocation des martyrs.

Il est des lieux choisis par le destin pour servir de cadre au tragique. Le Vercors est de ceux-là. Tant de grandeur attendait, semble-t-il, de toute éternité le drame que nous revivions pas à pas : Saint-Nizier, Lans-en-Vercors, le pont de la Goule-Noire, Saint-Julien-en-Vercors, les Chabottes, autant de stations douloureuses tout au long de ce calvaire symbolisé par le chemin de Croix qui s'élève sur la route à Valchevrière.

Le Colonel Tanant, debout à l'avant de notre car, commente, pour nous, cette page d'histoire de France. Peut-être est-il bon de l'évoquer, ici, en quelques mots, pour celles qui n'ont pas assisté à la conférence du 19 janvier dernier (1).

(1) Voir le no 66 de « Voix et Visages » et le compte rendu de cette conférence par Denise Gastinel.

Dès la fin de 1940 le mouvement franc-tireur était né sur le plateau. La nature du sol, la fierté d'un peuple de montagnards, favorisaient l'organisation de ce que l'on n'appelait pas encore Résistance. Un noyau de volontaires se constituait ; en 1941, on cherchait à mettre au point un plan d'action plus général. En 1942, les Allemands, secondés par le gouvernement de Vichy, créaient le S.T.O. C'était un appel à la rébellion que les jeunes de France entendirent. Tout naturellement le Vercors, que sa situation géographique et son relief prédestinaient à la création d'un maquis, devint un refuge pour les insoumis.

liaisons s'organisent — l'ennemi a des espions partout.

A la fin de l'été et à la suite de l'armistice conclu par le Maréchal Badoglio, les Allemands remplacent leurs anciens alliés désarmés. En 1944, le Vercors devient une « enclave de liberté »

Le 22 janvier, les Allemands organisent une opération de police, ils constituent une colonne de voitures blindées et de camions. Le maquis arrête les Allemands puis se retire à court de munitions. L'ennemi, qui a des pertes sérieuses, devient furieux. L'attaque se prépare, elle se déclenche le 18 mars, les fermes flamboyent à Saint-Julien.



LA MESSE DANS LA GROUVE

Fin 1942, l'armée d'armistice est démobilisée sur l'ordre d'Hitler. Un grand nombre de soldats iront rejoindre leurs camarades francs-tireurs. Dès lors, commence cette guerre où jeunes et vieux, civils et militaires, confondus, vont lutter. Le maquis s'enrichit des armes et des cadres qui lui manquaient.

...L'année 1943 débute sous un ciel encore sombre, mais chargé d'espérance. Tandis que la fusion entre civils — les premiers quant à l'esprit — et militaires — plus tard venus à la Résistance, mais mieux renseignés sur la technique du combat — s'opère dans un commun désir d'union, des chefs vont présider aux destinées de l'une des régions de France qui brandira le plus haut l'étendard de la liberté (2).

Le Vercors — ainsi en est-il décidé — va devenir une sorte de forteresse intérieure, ralliant groupes francs et maquis et recevant, par parachutages, le matériel et les hommes destinés à la formation d'une tête de pont. Au moment du débarquement dans le Midi, ses attaques harcelaient les arrières de l'adversaire.

Des reconnaissances sont effectuées, les

(2) Colonel Pierre Tanant : « Vercors, Haut-Lieu de France ».

Le 6 juin, le débarquement se produit sur la côte normande ; les unités du Vercors reçoivent l'ordre de se trouver au poste qui leur a été attribué. Cinq compagnies civiles ont été constituées, le jour de la grande bataille il y aura de quatre à cinq mille combattants dans la forteresse assiégée.

La lutte de Saint-Nizier se terminera par l'incendie de la ville, mais nos hommes sentent qu'ils représentent une force.

Le 14 juillet 1944, quarante-huit forteresses volantes, venues d'Angleterre, lâchent, au-dessus de Vassieux, plus de mille containers. A peine les équipes de ramassage commencent-elles leur travail, que les bombardiers allemands arrivent à leur tour. Au soir de ce 14 juillet, les villages de La Chapelle et de Vassieux sont en flammes.

La bataille est imminente, chacun est à son poste. Hélas ! l'encerclement ne pourra être évité : les Allemands sont à Saint-Gervais, les Allemands sont à Cognin — ils arrivent à Saint-Nazaire, à Saint-Romans, à Iseron — les voici à Saint-Quentin.

Saint-Nizier est occupé ; dans le Trièves un mouvement se dessine. Au sud, l'ennemi exécute une marche concentrique sur Die.

De partout, le bastion est assiégié, livré à ses propres forces, prêt pour l'ultime sacrifice. Et c'est à Vassieux qu'aura lieu cette terrible attaque aérienne que les nôtres prendront, tout d'abord, pour l'arrivée des troupes alliées aéroportées.

C'est à Vassieux que la Wehrmacht commande les pires atrocités, massacrant, égorguant vieillards, femmes, enfants, exterminant même le bétail et jusqu'aux chats et aux chiens s'enfuyant des maisons en flammes. Pas un être vivant ne doit subsister dans ces ruines.

Au cimetière militaire où nous déposons une gerbe, sont enterrés, côté à côté, civils et combattants. Plusieurs croix portent encore, en lettres noires : Défenseur inconnu du Pays.

Située à l'écart des routes, cachée par les frondaisons de sa forêt, la Grotte de la Luire nous attend. Elle nous attend, béante, ouvrant comme une gueule cette salle désolée, cette salle immense, dont la pâleur minérale évoque, dès l'abord, l'horreur.

C'est là que se sont réfugiés, le 22 juillet, le personnel médical et les blessés de l'hôpital militaire de Saint-Martin. C'est là que toute la journée, toute la nuit et même le lendemain, les blessés, transportés avec peine, vont s'aligner les uns à côté des autres. Parmi eux, il y a quatre Allemands. Un fanion avec l'emblème de la Croix-Rouge protège l'entrée.

Le jeudi 27 la Grotte est survolée par un avion. Dans l'après-midi, plusieurs coups de feu résonnent. Une voix s'élève dans le silence que crée l'angoisse : « Les voilà ! »

Et tandis que les quatre Allemands crient : « Ne tirez pas ! » un adjudant des SS s'avance et hurle : « Debout ! les mains en l'air ! »

Transportés sur leurs brancards, vingt-quatre grands blessés, incapables de se mouvoir, seront assassinés à deux cents mètres de là. Leurs cadavres rouleront sur la pente du mont, s'entassant les uns sur les autres. L'aumônier et deux médecins seront fusillés au polygone de Grenoble. Sept infirmières partiront pour Ravensbrück.

Le 21 juin 1959, sur un brancard symbolique transformé en autel, le Père Paul Rolland dit la messe.

Nous sommes là, entourées par les pupilles de l'Air de l'école de Grenoble et par les enfants des écoles de la région, sensibles à l'initiative qui a permis à ces jeunes de communier avec nous, dans le souvenir.

Le Père Rolland perpétue le sacrifice divin ; il reprend aussi le geste du Père de Montcheuil qui, chaque matin, sur un petit rocher, a célébré cette même messe. Comme autrefois, les blessés, nous aussi, nous prions — le passé et le présent se rejoignent.

...Groupés autour de l'autel sur lequel le Christ va s'offrir à son Père pour notre salut, comme les blessés du Vercors étaient groupés autour du P. de Montcheuil offrant le même sacrifice, dit-il, c'est notre première fidélité.

Mais ce pèlerinage à la grotte de la Luire n'aurait qu'une portée bien limitée s'il ne visait qu'à dresser devant nos esprits l'atroce histoire qui s'y est déroulée il y a déjà quinze ans. Il s'agit d'entendre le message grave, profond, héroïque qui s'en dégage, message qui nous invite à reconnaître le sacrifice de nos défenseurs, puis à projeter cette fidélité dans nos vies, tournées vers l'avenir.

Ce n'est pas par hasard que cet autel où est renouvelé le Saint Sacrifice est formé d'un brancard, symbole de ceux sur lesquels ont souffert les blessés de cette grotte. En effet, la Sainte Ecriture nous

# PÉLERINAGE A LOURDES

Organisé par les prêtres anciens combattants qui ont lancé un appel à leurs camarades du monde entier, un pèlerinage à Lourdes s'est déroulé du 29 août au 3 septembre. Le but de ce rassemblement, sur cette terre internationale de la prière, était d'affirmer à tous notre désir d'associer la Vierge de France à nos supplications pour la paix du Monde et pour l'Eglise du silence.

Les légations étrangères ont répondu d'une façon émouvante. (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Amérique, Italie, Espagne, Grèce et Laos.) Quel témoignage que ces innombrables drapeaux s'entremêlant dans toutes les cérémonies. J'avoue qu'au cours du défilé de la basilique, au monument aux Morts, dans les rues de la ville pleines de monde, chacun restait confondu devant notre cortège qui représentait tant de souffrances, de larmes, de fierté aussi.

Messe pontificale sur le jardin de la basilique pour la paix du Monde, à laquelle assistaient MM. Triboulet, Ministre des Anciens Combattants ; Georges Bidault, le R.P. Riquet, quelques députés, beaucoup d'évêques et des milliers d'assistants recueillis ; 22 prêtres distribuant la communion dans tous ces rangs serrés et tous les drapeaux s'inclinant devant le Seigneur... quelle grandeur dans une telle manifestation de foi pour obtenir l'union de tous dans la fraternité !

Très beaux discours de M. le Ministre des Anciens Combattants, de M. Alexis

rappelle que le Christ a souffert et est mort pour chacun d'entre nous, afin de relever tous les hommes blessés par le péché et, ainsi, faire de son sacrifice la base d'un monde nouveau : « Il s'est livré pour moi », écrit l'Apôtre tandis qu'ailleurs il laisse percer son admiration : « C'est en Lui, le Christ, par son sang, que nous avons le Salut ».

Mais depuis qu'il est mort et ressuscité, Jésus-Christ est le premier-né de ce monde nouveau qu'il est venu construire dans l'amour, le Prototype des hommes devenus plus que des serviteurs : ses véritables associés, ses amis dans le sauvetage d'un monde malheureux, dont le salut sera modelé sur ce qu'il a fait lui-même, le Rédempteur.

C'est par là, Mesdames, que s'éclaire d'une lumière étonnamment puissante le sacrifice des blessés de la Luire. Leur sacrifice dépasse infiniment la dimension de leur personne : en effet quel que fût leur âge, leur richesse, leur science, leur prestige, ces hommes, dans l'offrande de leur vie ont rejoint le Christ donnant la sienne. C'est uni au sacrifice du Seigneur que leur sacrifice prend toute sa valeur. Avec lui, souffrant sur la croix, en Lui se laissant transpercer le cœur le vendredi-saint, par Lui qui donne un sens à toutes nos souffrances, les blessés étendus sur leurs brancards ou agonisant dans les abords immédiats de cette grotte, appartaient à ce moment-là à notre Patrie l'appui le plus décisif et le plus vrai pour sa résurrection, tant il est vrai que rien en ce monde ne se fait sans la douleur.

Il ne faut pas juger leur calvaire suivant un barème d'efficacité matérielle, mais voyons-le d'après le degré d'amour qui s'y est trouvé. La parole du Christ, une fois de plus, est là, présente, vivante, pour nous apporter une certitude : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses frères ».

GABRIELLE FERRIERES

Thomas, Président de l'U.N.A.C. ; paroles très élevées du délégué allemand. A tour de rôle, tous les délégués étrangers sont venus redire ce devoir que nous avons tous de travailler pour la paix, dans le courage, la loyauté et là-bas ils n'ont pas craint d'ajouter la prière. Au cours de cette cérémonie au monument aux Morts, le délégué allemand a remis à Mme la Générale Barril la petite lampe de la fraternité qui se propage déjà dans beaucoup de pays du monde, cette petite veilleuse a été présente partout aux côtés des drapeaux, elle fut remise le dernier jour entre les mains des « Veilleurs de Notre-Dame de Lorette », ce gigantesque cimetière dont le phare permanent éclaire ce coin de France depuis 40 ans. Cette lueur est le symbole de l'espoir, elle est un peu la voix de tous nos Morts qui, en nous quittant nous ont légué leur exemple, leur générosité, leur courage. Tous les combattants du monde... ont tous au cœur le même idéal, le même désir de vaincre et nous étions tous là, au pied de la Grotte, perdus dans une même prière. Puisse ce pèlerinage faire mieux comprendre à chacun qu'avant toute chose notre vie doit être un exemple.

Nous nous sommes séparés dans cette atmosphère de camaraderie qui nous est familière. Quant à vous, amies déportées, vous étiez à Lourdes, près de moi, dans ma pensée.

M. L. CADENNES 38.875

## UNION CHRÉTIENNE

### DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS

Lors du pèlerinage du retour des prisonniers en 1945, à Lourdes, quelques-unes d'entre nous se retrouvaient au point de ralliement « Ravensbrück » dans la prairie, face à la Grotte, de l'autre côté du Gave, projetèrent avec un Père Dominicain, le R.P. Morelli, lui aussi un « déporté » de créer un lien spirituel entre tous ceux qui, rentrés des camps de concentration, aspiraient à « retrouver et si possible transposer dans l'espace et dans le temps cette ferveur spirituelle que nous avons connue là-bas.

Ainsi a pris racine, au pied de ce mât fiché parmi d'autres mâts (celles qui ont pu assister à ce pèlerinage se souviennent sans doute de ce procédé de ralliement), l'Union Chrétienne des Déportés et Internés.

Voici donc treize ans qu'elle existe !

Un bulletin, tout pauvre, ronéotypé, fut distribué. Il prit nom « Retour » et ce « Retour » vit encore

« Retour » servant de lien, quelques groupes locaux se sont formés. Nous les aurions voulu plus étendus, mais les aumôniers ont manqué. Paris et Lyon furent les plus favorisés et restent les plus actifs. Une messe aux intentions de chacun est célébrée chaque mois (1), des réunions sont organisées chaque fois que cela est possible (pèlerinage, récollection, etc.).

Union Chrétienne des Déportés et Internés  
40, rue Erlanger, Paris (16<sup>e</sup>)  
C.C.P. 9550-44

Pour tous renseignements : Mlle Pavie, 85, rue de la Convention, Paris (15<sup>e</sup>). Tél. VAU. 10-10.

(1) A Paris, le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois à 10 heures, chez les Sœurs Dominicaines, 210, rue de Vaugirard.

## INFORMATION

M. Raymond Triboulet, Ministre des Anciens Combattants, vient d'être informé par M. Guillaumat, Ministre des Armées, que les Anciens Combattants qui, avant d'être titulaires d'une pension militaire d'invalidité de 65 % pour blessures de guerre auront obtenu en raison de leurs états de service la Médaille militaire ou la Légion d'honneur, sans Croix de guerre, peuvent, sur leur demande, se voir attribuer la Croix de guerre avec palme, lorsque la pension précitée est concédée à titre définitif par arrêté interministériel.

Ces dispositions s'appliquent aux Anciens Combattants blessés au cours des campagnes 1914-1918, 1939-1945 ou sur un théâtre d'opérations extérieur.

## CERCLE DE L'A.D.I.R.

Le lundi 9 novembre 1959, à 21 heures, Paulette Charpentier, Yvonne Pagniez et Germaine de Renty qui ont participé au pèlerinage à Ravensbrück, retraceront pour nous leurs impressions et leurs souvenirs.

Le film de Paule Dupont sera projeté.

## BIBLIOTHÈQUE DE L'A.D.I.R.

« Aimez-vous Brahms », de Françoise Sagan, vient de rentrer et connaît le même succès que « Les mémoires d'une jeune fille rangée », par Simone de Beauvoir.

Plus nous serons nombreuses à adhérer à la bibliothèque, plus nous aurons de disponibilités pour nous procurer des nouveautés..., sans oublier les classiques; ainsi les œuvres complètes de Tchekhov, qu'une camarade librairie a eu la générosité d'offrir à la bibliothèque. Cette camarade nous a donné, en outre, les œuvres les plus célèbres de la jeune littérature américaine. Nous reparlerons de toutes les possibilités de nous cultiver offertes par la bibliothèque.

Abonnement : 500 fr. par an. La bibliothèque est en permanence à l'A.D.I.R. le lundi, de 14 h. 30 à 19 h. 30.

## DISQUE DE « PARIS LIBÉRÉ »

Le disque de Paris Libéré dont vous avez entendu une partie à l'issue de l'Assemblée générale, est maintenant mis en vente chez Philips, n° B-76.471-R.

Pour celles de nos camarades qui ne connaîtraient pas encore ce disque, rappelons que sur une de ses faces sont reproduits des documents enregistrés pendant la libération de Paris par la Radio de la Nation française.

Sur l'autre face est le discours prononcé par M. André Malraux, le 25 août 1958.

## VENTE DE CHARITÉ DE « REVIVRE »

« Revivre », groupement de solidarité pour les orphelins de la Résistance, a bien voulu intégrer parmi les bénéficiaires de son action sociale quelques-uns des enfants de nos camarades qui ont ainsi passé d'excellentes vacances.

« Revivre » organise une vente de charité les 5, 6 et 7 décembre 1959 à l'Hôtel George-V et l'A.D.I.R. y tiendra un comptoir. Nous comptons sur la visite d'un grand nombre de nos camarades que nous serons heureuses de rencontrer à cette occasion.

Des billets de tombola pour « Revivre » sont en vente à l'A.D.I.R.

# MÉDAILLE MILITAIRE ET LÉGION D'HONNEUR AU TITRE DE BLESSÉ DE GUERRE

## I. — Réformés à 65 % :

**Militaires réformés pour blessures de guerre reçues pendant les campagnes 1914-1918, 1939-1945 et théâtres d'opérations extérieurs.**

Ils peuvent obtenir, à ce titre, la Médaille militaire ou la Légion d'honneur (selon le grade) si leur invalidité est au moins égale au taux de 65 % et résulte de blessure reçue au combat et sous réserve qu'ils n'aient pas déjà reçu l'une ou l'autre de ces distinctions au titre de leurs blessures.

## II. — Réformés de guerre à 100 % :

En application des dispositions de l'article premier de la loi du 2 janvier 1932, les Médaillés militaires ou légionnaires titulaires d'une pension d'invalidité du taux de 100 % concédée à titre définitif pour infirmités résultant de blessures de guerre, peuvent en raison de leur invalidité postuler la croix de chevalier de la Légion d'honneur ou un nouveau grade dans cet Ordre.

## III. — Réformés de guerre à 100 % avec bénéfice des articles 16 ou 18 du code des Pensions :

Les mutilés de guerre de cette catégorie peuvent obtenir une promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur, au titre de leur invalidité, par application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932.

Aux termes de cet article les militaires titulaires d'une pension d'invalidité définitive de 100 %, avec bénéfice des articles 16 ou 18 du code des Pensions, en raison de blessures de guerre, qui auront obtenu une distinction dans la Légion d'honneur en application de l'article premier de la loi du 2 janvier 1932 (ou de la loi du 23 mars 1928, en ce qui concerne les T.O.E.) pourront sur leur demande et à la condition d'avoir l'ancienneté de grade exigée par la loi du 7 juillet 1927, être promus à un nouveau grade dans l'Ordre sans traitement, sous réserve que leur candidature fasse l'objet d'un examen particulier tenant compte des conditions dans lesquelles ils ont été blessés et des mutilations subies à la suite de ces blessures.

Cet article donne aux mutilés de guerre à 100 %, plus articles 16 ou 18, la possibilité et non le droit d'obtenir éventuellement une troisième récompense au titre de l'invalidité résultant de leurs blessures de guerre, sous réserve de réunir la triple condition suivante :

1<sup>e</sup> en faire la demande expresse;

2<sup>e</sup> être bénéficiaire de l'article 16 ou de l'article 18 du code des Pensions et être en possession de l'avis d'arrêté interministériel leur concédant une telle pension;

3<sup>e</sup> avoir l'ancienneté de grade exigée par la loi du 7 juillet 1927 pour l'avancement à un nouveau grade dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Il est à noter que les candidats titulaires d'une pension temporaire du taux de 100 % plus article 16 ou 18 ne remplissent pas les conditions. Il en est de même pour ceux qui ne sont en possession que d'un certificat modèle 15 ou d'une décision de concession primitive.

## IV. — Réformés de guerre à 100 % bénéficiant du double article 18 du code des Pensions (droit à l'assistance permanente de plus d'une tierce personne) :

En application de la loi n° 57.879 du 2 août 1957, les grands mutilés, titulaires pour blessures qualifiées « blessures de guerre » d'une invalidité définitive de 100 %, bénéficiant des dispositions des articles 16 et 18 du code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, qui obtiendront par suite d'aggravations de leurs blessures le droit à l'assistance permanente de plus d'une tierce personne, pourront, sur leur demande, être promus exceptionnellement au grade supérieur à celui qu'ils détiennent dans la Légion d'honneur.

Comme ci-dessus, les candidats doivent en faire la demande expresse, être bénéficiaires du double article 18 du code des Pensions, concédé par avis d'arrêté interministériel et réunir les conditions d'ancienneté de grade.

## V. — Déportés Résistants :

En vertu des dispositions de la loi du 6 août 1948, les maladies contractées ou présumées telles, par les déportés résistants au cours de leur déportation sont assimilées à des blessures de guerre et les intéressés peuvent en conséquence (cf. lois des 31 décembre 1953 et 3 avril 1955), obtenir au titre de leur invalidité les mêmes récompenses que les mutilés pour blessures de guerre.

**Ancienneté de grade :** l'ancienneté de grade exigée par la loi du 7 juillet 1927 pour l'avancement à un nouveau grade dans l'ordre de la Légion d'honneur est de :

- 8 ans de Chevalier;
- 5 ans d'Officier;
- 3 ans de Grand Officier;
- 3 ans de Commandeur.

Nous, femmes de Pologne, « cobayes de Ravensbrück », anciennes prisonnières des Camps de Concentration Nazis pendant la deuxième guerre mondiale — Déportées à Ravensbrück de 1941-1945 — sur qui les médecins allemands ont pratiqué, malgré nous, des expériences criminelles, réclamons au Gouvernement de Bonn une compensation adéquate et une pension définitive pour chacun des survivants des expériences humaines.

En dépit de la résolution de 1951 promettant une aide effective aux survivants des expériences pseudo-médicales le Gouvernement de Bonn a toujours complètement ignoré nos demandes individuelles et collectives transmises personnellement ou par voie officielle.

Il est évident qu'aucune somme d'argent n'arrivera à compenser les sévices moraux, la souffrance physique, les membres estropiés ni l'avilissement de la dignité humaine qui nous ont été infligés en tant que victimes de la vivisection allemande, néanmoins nous demandons qu'une réparation légitime et automatique nous soit faite — non pas à titre de charité mais de stricte justice.

Le 5 juin 1959.

Le Comité des « cobayes » :

Joanna SZYDŁOWSKA,

Maria KUSMIERCZUK,

Wladyslawa KAROLEWSKA-LAPINSKA,  
Jadwiga DZUDI-HASSA,

Bogumila BABINSKA-DOBROWOLSKA.

## SECRÉTARIAT SOCIAL

LES TITULAIRES  
DES CARNETS DE SOINS GRATUITS  
ET LA SECURITE SOCIALE

Les victimes de la guerre ont droit, leur vie durant, à la gratuité des soins médicaux et chirurgicaux, des produits pharmaceutiques nécessités par les infirmités donnant lieu à pension. Elles ont droit également à la gratuité de la fourniture, de l'entretien et de la réparation des appareils de prothèse et d'orthopédie.

Or, il se peut que ces bénéficiaires de soins gratuits soient en même temps assurés sociaux, soit au titre de travailleurs salariés, soit au titre du régime spécial des grands invalides de guerre.

Aussi, des contestations peuvent surgir entre les services compétents des soins gratuits aux victimes de la guerre et les organismes de Sécurité sociale au sujet du paiement des frais médicaux et autres. Il a pu, de la sorte, se trouver que des personnes soient à la fois rejetées du bénéfice des prestations de l'assurance maladie et du bénéfice des soins gratuits du fait que la caisse de Sécurité sociale estimait que les soins étaient donnés pour l'affection d'origine militaire et que le service des soins gratuits n'admettait pas cette opinion.

Pour pallier cet inconvénient, par lettre circulaire du 5 décembre 1956, compte tenu d'un avis du Conseil d'Etat du 13 décembre 1955, le Ministère du Travail avait adressé des directives aux organismes de Sécurité sociale. Un décret du 25 juin 1959 (*J.O.*, 1-7-59) vient de consacrer ces instructions, précisant que, lorsque l'assuré s'est vu refuser le bénéfice des soins gratuits par le Service compétent, les prestations de l'assurance maladie doivent lui être accordées par la caisse de Sécurité sociale. Il comporte, pour ce dernier organisme, le droit d'exercer contre la décision de rejet du Service des soins gratuits, toute action de recours en vue d'obtenir le remboursement des prestations qu'il a servies.

*Nécessité pour les pensionnés de guerre de faire connaître leur situation à la caisse de Sécurité sociale.* — Indiquons tout de suite que les Services des soins gratuits ont été invités à appeler l'attention de leurs ressortissants sur la nécessité de mentionner leur qualité de pensionnés sur leurs feuilles de maladie de la Sécurité sociale, afin d'éviter toutes difficultés concernant la prise en charge des soins dont ils sont l'objet. Surtout, ils doivent veiller à ne pas utiliser la feuille de maladie s'il s'agit de l'affection d'origine militaire et inversement du carnet de soins s'il s'agit d'une autre affection.

A ce propos, les caisses de Sécurité sociale peuvent demander à l'intéressé lui-même le remboursement des sommes qu'elles ont indûment accordées lorsque la qualité de pensionné de guerre du malade a été intentionnellement dissimulée.

(Nous continuerons, dans un prochain numéro de *Voix et Visages*, l'analyse du décret du 25 juin 1959.)

Nous rappelons aux adhérentes de l'A.D.I.R. que nous sommes à leur disposition pour les démarches à faire près des Administrations, ainsi qu'au Ministère des Anciens Combattants. Notre permanence à l'A.D.I.R. est ouverte les lundi et jeudi après-midi (le lundi jusqu'à 19 h. 30). Celles qui désireraient nous rencontrer un autre jour sont priées de bien vouloir nous en prévenir.

## JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

FRANÇAISES et FRANÇAIS

le 11 NOVEMBRE

ACHETEZ LE

BLEUET de FRANCE



Emblème des Anciens Combattants  
et Victimes de la Guerre

AU PROFIT des VŒUVES - ORPHELINS  
et ASCENDANTS

## DÉCORATIONS

Par décret, en date du 2 juillet 1959, ont été nommées :

Officier de la Légion d'honneur : Mmes Gagnol, née Gonnard Elisa; Martin, née Delhiat Madeleine; Tanguy, née Bigot Anne-Marie.

Chevalier de la Légion d'honneur : Mmes Alleton, née Bellemieu Madeleine; Veuve Agostini, née Grawitz Anaïs; Bates, née Thomassin Lucie; Billard, née Bimstein Marguerite; Berthier, née Bréhin Marie; Boulanger, née Sartin Marie-Thérèse; Cesari, née Morel Marthe; Charpentier, née Gouache Paulette; Dao-Dinh, née Deleuil Aimée; Douheret, née Mneager Eugénie; Feuermann, née Mougel Suzanne; Fontaine, née Sarche Marie; Gaubert, née Saintis Jeanne; Gatignon, née Corty Paulette; Giry, née Lagoute Antoine; Guilmot, née Ploteau Marie-Lucie; Veuve Herbeaux, née Droulez Suzanne; Jacquelot, née Clastere Albertine; Kuder Stéphanie; Lebourgnois, née Cattier Marcelle; Lenoir, née Antoinette Elise; Lenoir Eliane; Levesque, née Masquelier Henriette; Veuve Marchand, née Bertrand Clarisse; Marquet Germaine; Merle, née Boccard Joséphine; Noutour, née Potie Jeanne; Parigot, née Guinard Louise; Pintelon Carmen; Péron, née Boulard Marie-Thérèse; Regnault Simone; Roux, née Boudet Henriette; Richet, née Chalier Alberte; Sorin, née Guilmot Annick; Sutra, née Ponsolle des Effants Aricie; Verneau, née Marcellac Jeanne.

Par décret, en date du 2 septembre 1959, la Médaille militaire a été concédée à Mmes Delamarre Adrienne, Mouraud Jeanne et Nonini Marcelle.

Ces nominations et concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

## RECHERCHE

Mme Briot, de Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges) déportée en Allemagne, a été tuée dans un bombardement alors qu'elle travaillait dans une usine à Forzheim ou Forheim. Sa fille demande si quelqu'une de nos camarades l'aurait connue. Transmettre les renseignements que l'on pourra fournir à la Croix-Rouge Française, service des recherches, 17, rue Quentin-Beauchart, Paris (8<sup>e</sup>).

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Françoise, 6<sup>e</sup> enfant de notre camarade Mme Gillet-Leroy; Saulnes (Meurthe-et-Moselle), septembre 1959.

Notre camarade, Mme Guérin, de Grignols (Gironde), nous a annoncé la naissance de sa petite-fille; 4 juin 1959.

Anne, 8<sup>e</sup> enfant de notre camarade Mme Villard-Rousseau Denise; Le Plessis-Robinson, 17 septembre 1959.

### MARIAGES

Jean Berthier, fils de notre camarade Mme Berthier, a épousé Mlle Geneviève Spitzer; Aubervilliers, le 4 juillet 1959.

Fabiienne Laurentie, fille de notre camarade Mme Lucienne Laurentie, a épousé M. Lain Harrison; Néron, le 5 septembre 1959.

Paulette Lemore, fille de notre camarade Mme Lemore, a épousé le Sous-Lieutenant Jean Devuns; Gastines-sur-Erve, le 13 juin 1959.

Nicolle Nuss, fille de notre camarade Mme Nuss, a épousé M. Jean Guillemot; Rennes, le 12 juillet 1959.

André Soldevila, fils de notre camarade Mme Soldevila, a épousé Mlle Ghislaine Jullien; Toulouse, le 12 août 1959.

Monique Tollardo, fille de notre camarade Mme Tollardo, a épousé M. Albert Zanella; Annecy, le 26 septembre 1959.

Jeanne Clair, fille de notre camarade Mme Clair, est devenue sœur Jeanne-Christine chez les Petites Sœurs du Père de Foucaud; Annecy, juin 1959.

Notre camarade Jacqueline Prat a épousé M. André Hugret. Paris, 24 septembre 1959.

### DÉCÈS

Le Colonel Frédéric - Henri Manhès, déporté-résistant à Buchenwald, Président de la F.I.R., Président-Fondateur de la F.N.D.I.R.P., Commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, est décédé le 25 juin 1959.

Notre camarade, Mme Chauviré, est décédée, dans l'Hérault, le 20 août 1959.

Notre camarade, Mme Dao-Dinh, est décédée, Paris, le 15 juin 1959.

Notre camarade, Mme Fouré-Richard, est décédée, Tours, le 17 juin 1959.

Notre camarade, Mme Simone Goupille, a perdu sa belle-mère, La Haye-Descartes, juin 1959.

Notre camarade, Mlle Jacqueline Prat, a perdu sa mère, Paris, 10 août 1959.

Notre camarade, Mme Merlo, a perdu sa mère, Lyon, mai 1959.

Notre camarade, Mme Vanura née Jeanne Bouteille, est décédée, Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1959.

Notre camarade, Mlle Maisy Renault, a perdu sa grand-mère, Vannes, 19 septembre 1959.

Nous apprenons la mort d'une de nos camarades qui fut « cobaye » de Ravensbrück, Ursula Karwacka.

## A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain

PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés

Autobus : 63 - 84 - 94

Cotisations Adhérentes : 500 fr. min.

C. C. P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay  
Imp Lescaret, 2, Rue Cardinale, Paris